



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

53-345-01 Közösségfejlesztő animátor

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Animateur/animatrice en développement communautaire
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- connaître les attentes des employeurs;
- identifier les partenaires potentiels locaux et établir un système de relations;
- découvrir les besoins sociaux locaux et les sources historiques (locales), sociologiques, statistiques;
- encourager les intentions d'agir au niveau local, la coopération communautaire;
- organiser le premier cercle des initiateurs;
- aider la participation de la population et des institutions;
- construire un réseau local des citoyens actifs;
- établir un plan de développement communautaire et culturel local avec la participation des personnes mobilisées;
- organiser le déroulement et les conditions du travail communautaire;
- assurer la documentation des données relatives au travail;
- aider les forums de la population locale;
- organiser des voyages d'études et des échanges;
- encourager, motiver les gens à faire des formations;
- aider à établir et organiser le programme local des formations.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3631 Organisateur de conférences et d'événements
3910 Autre administrateur
3511 Aide sociale
3515 Animateur de jeunes

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 53 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, basé sur la formation professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 50%;">Développement communautaire</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 12.5%; text-align: center;">35.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Présentation du travail final</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Exposé du travail final</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">35.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Développement communautaire	5	35.00	Épreuve orale	Présentation du travail final	5	30.00	Épreuve pratique	Exposé du travail final	5	35.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Développement communautaire	5	35.00														
Épreuve orale	Présentation du travail final	5	30.00														
Épreuve pratique	Exposé du travail final	5	35.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>Dans l'enseignement supérieure</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		360 heures
Niveau d'entrée requis: - Titulaire d'un baccalauréat		
Modules d'exigences professionnelles: 10751-12 Activités de l'animateur en développement communautaire		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02		CACHET